

des Princes &c. Juin 1722. 407

qu'une fois par chaque Pape la premiere année de son Pontificat ; la nouveauté & la curiosité y attirerent une foule de spectateurs, les Princes, les Princeffes & les Ministres Etrangers s'y étant trouvez pendant les trois jours qui ont été employez à cette Benediction. Le Cardinal Priuli est parti pour son Diocèse ; & le Prince Lubomirski, qui étoit arrivé ici de *Vienne*, est passé à *Florence*, pour y exécuter une Commission de l'Empereur. Le Cardinal Schrotenbach a envoyé une partie de ses Bagages en Allemagne, où il doit retourner incessamment, ayant déjà pris son Audience de congé du Pape.

IV. Il a paru deux Decrets de l'Inquisition, qui flétrissent & condamnent quelques Ecrits répandus contre la Constitution. En voici un troisième datté du 8. Janvier 1722. du même Tribunal contre la Lettre des 7. Evêques de France, adressée au Pape, dont nous avons fait mention dans nos Journaux de l'année dernière.

D Autant que Nôtre Très-Saint Seigneur le Pape Innocent XIII., à qui Dieu a commis le soin de toutes les Eglises, se trouve obligé de garantir de tout mal les Brebis qui lui ont été confiées, & de les conduire toujours dans les voyes salutaires, son cœur paternel a ressenti le dernier déplaisir, en aprenant qu'on avoit imprimé en Latin & en François certain Ecrit dangereux pour les bonnes ames, intitulé, Lettre des Très-Illustres & Reverends Prélats de l'Eglise, François Caillibet de la Salle, ancien Evêque de Tournay, Jean-Baptiste de Vertamont, Evêque de Pamiers ; Jean Joanem, Evêque de Senez, Charles Joachim Colbert de Croissy, Evêque de Montpellier, Pierre de Langle, Evêque de Boulogne ; Charles de Cailles

Décret de
l'Inquisition.